

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

*À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé*

Département(s)	DECS	Date	17 mars 2026
Numéro		Heure	9h29

<b>Auteur-e(s) :</b> Groupe libéral-radical – Le Centre		<b>Lié à</b> (obligatoire) : ad <a href="#">26.114</a>
<b>Titre :</b> Amendement au postulat des groupes Vert'Libéral et VertPOP 26.114, du 17 février 2026, Travail non payé, une preuve d'amour ?		
<b>Contenu :</b> Nous demandons au Conseil d'État d'étudier le moyen d'informer clairement et de manière chiffrée tous les jeunes du canton des risques de pertes et de la dépendance subie en cas d'arrêt de travail ou de diminution du temps de travail ( <i>suppression de : pour se consacrer au travail domestique, entre autres,</i> ), afin qu'elles et ils prennent des décisions pour leur avenir en toute connaissance de cause.		
<b>Motivation</b> (facultatif) : Au vu de l'évolution de la société, il est souhaitable d'élargir le cercle des personnes cibles de la mesure pour couvrir non seulement les mères, mais également les pères et toutes les personnes qui conçoivent leur parcours professionnel et de vie de façon non linéaire, en y intégrant des temps partiels, des pauses ou des congés sabbatiques. En effet, ces choix peuvent entraîner des conséquences importantes sur les revenus futurs et la prévoyance, qui sont souvent mal anticipées. Cette démarche plus large aura pour intérêt d'améliorer l'information et la sensibilisation de l'ensemble des personnes concernées en leur permettant de faire des choix en meilleure connaissance de cause, ce qui leur permettrait d'assurer une situation financière maîtrisée à long terme et d'éviter des situations de précarité futures.		

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Patricia Borloz		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Manon Freitag	Alexis Maire	